# MERIC CASAVBON VANGEVR,

CONTRE

Les Imposteurs qui nagueres, souz le nom d'ISAAC son Pere, ont publié vn Liure inepte & impie, *De l'Origine de l'Idolatrie, &c.*

Publié par commandement de S.M.





A LONDRES,

Par BONHAM NORTON & IEAN BILL, Imprimeurs du Roy.

M.DC.XXIIII.

# A TRESHAVT ET PVISSANT PRINCE,

## *Monseigneur le Prince de Gales.*

Grand Prince,

*Tout ce qui part de ma main est si specialement, & iustement deu à V. A. que ie ne pourroy l'addresser ailleurs, sans luy faire tort, & à moy honte. I'apartien à celuy à qui aussi, voire d'une relacion si etroitte, vous apartenez, que nul ne peut apartenir à S. M. que par mesme droit il n'apartienne à V. A. nul estre à luy, qui ne soit á vous. Et I'apartenoy à celuy de tous les droits de qui vous auez si heureusement & vniuersellement herité, que mesme par ce seul nom ie doy estre vostre; d'autant plus qu'en recueillant les diuerses pieces de ce grand débris, vous n'avez pas mesme negligé de daigner succeder aux bons desirs qu'il avoit de me bien faire. Iusque là que sa feu' Alt' de haute memoire, m'ayant apres quelques menus effors de seruice, temoigné les riches effets de sa bien veillance, en vne sorte, selon l'habit ou ie viuoy lors; V. A. à eu agreable de me temoigner la sienne d'vne autre sorte, selon la robe qu'aujourdhuy ie porte; auant mesme que i'eusse bien regardé par où commencer à luy rendre quelque seruice.*

*Mais en outre, & par deux titres plus particuliers, ce present ouurage vous est droitement acquis. L'original en fut dedié à V. A. par Casaubon; & elle daigna fauorablement le recevoir. Et le premier œuure (contre lequel par cõmandement aussi de S. M. cette translacion sort) ayant eu tant d'effronterie de se doñer à vous mesme; vilement infame qu'il est de tous les côtez, &*

*ſtigmatizé de double & double impoſture, tant en l'Original que traduxion; il eſt tresjuſte qu'à vou-meſme en ſoit preſentee la refutacion & le chatiment: afin que ce liure ſuccedât heureuſement & juſtement à l'honneur dont ce fauz Rabin de pieté contrefaite a meritoirement eté depouillé, on voye ſur la table de votre chambre ſacree, & en vos royalles mains, la digne reparacion & vangeance de l'affront tresecriminel & profane fait à V. A. & en ſa perſonne à toute l'Egliſe, & primitiue & preſente.*

*Comme il à plu à V. A. non ſeulement pardonner, mais auſsi en quelque ſorte par les gracieuz effets de ſa faueur, allouer la liberté, poſsible vn petit trop auancee, & vrayment françoiſe, de m'eſtre ſi franchement declaré au petit Poeme Latin dont je pris hardieſſe de ſaluer V. A. à ſon heureuz retour pardeça; & (cõme le bon ſang ne peut mentir) non ſeulement, crier* France France, *mais l'imprimer, lors que chacun crioit vn autre pays, ou ne diſoit mot: Ainſi eſpere-ie qu'il luy plaira accepter ce petit Ecrit, qui luy apartient par tant de raiſons. Dieu donne à V. A. vn cœur large, auec vne longue concatenacion d'heureuſes annees, pour continuer conſtamment à l'honneur de Dieu, au bien de l'Egliſe, & du Roy & du Royaume, & de toute la Chretienté, les ſauoureuz fruits de cette gracieuſe pieté & graue prudence qu'elle nous fait tous les jours goûter en ſon plus verd aage. A quoy ne manqueront jamais les chaudes prieres de celuy qui ſera toute ſa vie.*

Monſeigneur De V. A.

Le treſhumble & tresobeyſſant
Seruiteur,

I. L. D. T. P. D.



# AV ROY.

Sire,

*IL faut que i'auoue deuoir a V. M. ce que depuis peu de iours i'ay fait en deffence de mon pere, quoy que ce puisse estre. Car quand je su que V. M. s'estoit grieuement courroucee contre ces Imposteurs qui ont osé blesser sa memoire, & les auoit fait chatier; I'ay eu honte, estant son filz, de n'apporter rien à sa reuenge; & ne contribuer tout ce qui estoit en moy, à vn si pieux office. Mais il n'est pas*

icy tant question de la personne, que de la verité mesme; laquelle V. M. a eu à dédain de voir mal traitee, quoy qu'en vne bonne cause, par vn Escriuain de zele inconsideré. Il faudra que cy apres vos Aduersaires jugent plus equitablement de vous, quand V. M. detestera les mensonges impudens, dont ilz ont coutume de palier leur chetiue cause; voyans que n'auez voulu permettre que ceux qui semblent entreprendre la deffence d'une bonne, les combattent par mensonges. Iouyssent hardiment de leurs vanitez ces foibles espritz, à qui toutes choses plaisent, qui promettent à tors, & trauers la tuition des opinions qu'ilz professent. Tant ya, que ce a esté vn point digne d'un

*d'un grand Prince, en qui la vraye doctrine compete auec vn droit zele de syncere pieté & Religion; et de découurir des faussetez telles, couuertes d'vn voile si specieus; et découuertes, les auoir en haine. Bienheureuse, mille fois bienheureuse nostre foy, souz vn si glorieux Deffenseur! Car qui ne verra celle estre la vraye & pure doctrine, laquelle mesme vous ne souffrez qu'on maintienne d'autres armes, que de la pure verité. C'est donc à vous Sire, que i'offre ce peu, que pour sa deffence, & par elle mesme, i'ay tracé icy; non tant pour ce qu'il estoit ia vôtre, auant sa publication, cōme principalement pour opposer l'autorité de votre fort iugement, & du Souverain pouuoir à l'effort d'vne souueraine*

*ueraine imposture, si effrontee d'auoir osé recommander à la tutelle d'vn tres-grand, & tres-religieux Prince, vn liure si fauz, & de si fauz titre. L'Eternel nous conserue longuement & à l'Eglize V. M. saine, & sauue, florissante en toute espece de splendeur & felicité.*

De V. M. le tres-humble

Seruiteur, & Sujećt,

MERIC CASAVBON.



# MERIC CASAVBON VANGEVR.



A Combien & diuerses sortes d'iniures le nom des personnages notables deffunts, est suget, plust à Dieu que ie l'eusse pu apprendre plutôt d'ailleurs, que par vn exemple domestique. Il me sembloit bien auoir suffisamment fourni ma tasche, ayant, n'a pas encor si long temps, refuté les calomnies diuerses de ceux, qui guerroyans souz diuers enseignes, auoyent hostilement osé attaquer la memoire de mon Pere. Mais ceux là, pource qu'ilz estoyent ennemis ouuers, & de plus, ouuertement contraires en mesme cause, sembloyent ensemblement & moins

dangereux, pource moins à craindre. Aujourd'huy i'ay affaire à vne autre espece de gens, qui ne pretendans rien moins que la malveillance, haine, & deshonneur de mon Pere, ont abusé de son nom à leurs propres fins, & auantages. Mais tant moindre soupson y a-il d'iniure, & plus grieue & atroce est elle, lors qu'il y en a.

Il y a eu icy vn liure subrepticement imprimé, puis quelques semaines, souz le nom d'Isaac Casaubon. Si on en considere l'argument, il ne differe beaucoup de ses autres oeuures, tant ia publiees, qu'à publier, comme verrons cy apres. Si le lieu d'où ce liure sort, qui eut onc pensé que de Londres pût partir chose quelconque au reproche de Casaubon; là ou tant qu'il a vécu, il a esté bien voulu de ce grand Roy, & des principaux du Royaume; & ores qu'il est decedé, sa memoire, (permis me soit de le dire) est chere & precieuse entre tous les gens de bien? Et quant à celuy qui a fait imprimer le liure, il se laisse tellement emporter

porter aux louanges de Casaubon, qu'il semble par ses eloges vouloir contribuer autant qu'il peut à sa gloire. Mais si vous parcourez seulement le liure, vous le trouuerez bien tôt estre tel, qu'il ne peut estre attribué a Casaubon sans vne iniure, & infamie souueraine; plein qu'il est d'vne ignorance plus que tresgrossiere, & de malice; & sur tout d'vne tresinsolente auidité d'innouatiō en matiere de Religion: Auteur en vn mot, quel qu'il puisse estre, tresdigne (pour ne dire pis) du titre de schismatique, & certes de grief supplice; étant non moins ennemy de toute l'Eglise primitiue, & cōsequemment de notre presente Eglise Anglicane, qu'inique a la memoire de Casaubon.

Mais ce n'est chose, ny nouuelle, ny emerueillable, de voir des liures de fausse doctrine, estre attribuez à des personnages, & pieux, & orthodoxes. Il n'y a coquin de la lie des heretiques, qui n'ait des long temps ioué tel tour de souplesse, pour authoriser ses opinions pernicieuses chez les simples, & tascher de les

detourner de la droite voye, par la reputation de quelque Auteur signalé. De là est venu que tant de mechans & pestilentieux Ecrits, ont jadis esté imposez aux saints Peres Orthodoxes; & encore aujourdhuy n'y en a pas peu qui ont vogue souz leur nom; dont plusieurs voirement ont esté vrais liures, eu égard à leur premiere origine; mais tellement depuis corrompus & adulterez par des mains faussaires, que les propres peres ne peuuent sinon justement les renier. Dont vn seul Origene, pour tous, nous peut faire foy; lequel jadis ayant esté mis au rang des plus grans heresiarques, est neantmoins passionnément maintenu orthodoxe par plusieurs modernes, & anciens; témoignans plusieurs points luy auoir esté faussement imposez par les heretiques, & ses liures autrement purs & synceres auoir esté faussement farciz, & falsifiez; comme entre ses Anciens Defenseurs, S. *Ierome*, *Vincent de Lerins*, & autres, ont laissé par écrit. Mais pour abreger, soit qu'on vueille cercher des

exem-

exemples de cette eſpece d'impoſture, ou bien és ſiecles premiers, ou és preſens; j'oſe affirmer qu'il n'y eut iamais liure ſuppoſé auec telle effronterie, & ſi remarquable, comme ce fruit bâtard a eſté à Caſaubon : & n'eſt ja beſoin d'aller requeſter fort loin les deſſeins qu'ont eu les Auteurs d'vne telle fraude, & qui les a pouſſez à vn ſi indigne tour. Premierement y a grand ſoupſon que ce dart ait eſté lancé deſſouz main par quelque ſecret, & cauteleux ennemy iuré de l'Egliſe; ou poſſible, pour ſatisfaction de quelque hayne particuliere, quelqu'vn a taſché en cette ſorte d'offenſer la reputation de mon Pere; ou plutôt, vn pauure ignorant mercenairement beant a vil lucre, ayant trouué ce liure ja de long temps imprimé, qu'il a jugé deuoir eſtre quelque grand choſe & aſſez rare, a fait complot auec quelque chetif Imprimeur, de le publier ſouz le nom de quelque digne perſonnage, n'en eſperant pas petit profit. Et ſemble que cette derniere raiſon ſoit la plus vraye,

comme l'ont trouué ceux à qui l'examen de tout cet affaire a esté cómis. Quelque chose de plus secret, qu'il puisse, (comme certes il peut) y auoir d'ailleurs; cependant qui ne deplorera la condition de ces miserables temps, esquels certains vagabons totalement ignorans, & sans lettres, petites ne grandes, mais qui pis est, vilains, & infames, s'osent vendiquer le jugement des liures, qui peuuent profiter au public, & meriter de voir le iour. O pauure Theologie! forcee par ce moyen d'estre le haure & refuge de tous malotrus, contrainte malgré qu'elle en ait, de souffrir parmy, & pour ses chers nourrissons, vne espece abjecte de vilz maquignons, qui pour leur sale gain la prostituent a tous venans! Mais certes aussy c'est tresgrand pitié, que la plus grand' part de cette faute reside dans les esprits de la populace; qui s'estans vne fois persuadez qu'vne grande partie de la pieté consiste en discours, & en vne vaine ostentation de grande lecture, court à gueule bée apres les liures nou-

uеaux,

ueaux, comme les Atheniens jadis apres les nouuelles. De ſorte qu'il n'y a plus de lieu de s'eſmerveiller, de voir aujourd'huy ſortir au jour, tant d'ouurages cruz, fats & fades, y ayant tant de lanterniers tous jours prets à acheter des fadezes & badineries. Mais quoy qu'il n'y ait point de merveille que les fauſſaires de ce temps croyent aiſément, qu'encor plus aiſément ilz abuſeront le peuple ignorant, & leur en feront tout du long à croire, n'eſt-ce point vne effronterie desmeſuree, qu'ilz n'ayent point aprehendé de tromper auſſy, & appeller pour temoins & protecteurs de leurs tromperies, ceux qu'ilz en deuoyent craindre comme les vangeurs. O licence effrenee du ſiecle! qu'vn gros hibou, qu'vn vray Chat-huant, & beſte nocturne, coulpable en ſon ame, (s'il en ſent vne) d'vne ſouueraine impoſture, dol, & adulteration, ait eu l'impudence de dedier ſon ouurage, à bon nombre de Seigneurs nobles, & notables; mais ſur tous à vn Prince religieux, & grandement

dement amateur de la verité,sous espoir de je ne say quel gain mercenaire. Mais laissant là cet affronteur,pour vn vray vau-rien & reuendeur de baliuernes, tel qu'il est, afin de venir au liure mesme; certes je ne pense pas, qu'entre tous ceux qui font quelque profession de lettres, peu ou prou, il y en ait vn seul si grossier, au moins s'il a si peu que ce soit halené les Escrits de feu mon Pere, ou l'ait pratiqué durant sa vie, qui lisant ce liure,ne reconoisse aussi tôt la fourbe,& n'en deteste la fausseté & forfanterie. I'eusse donc bien peu sauuer ce labeur, si ce maudit liure n'eust eu qu'à tomber es mains de ceux qui en peuuent meurement juger, & sauent discerner le faux du vray. Mais ayant esté escrit en langue vulgaire , & auidement receu de quelques vns d'entre le peuple ignorant & mal dispose, non mesme sans louange & approbation temeraire ; afin que je deliure les ignorans de leur erreur, & rachete mon Pere d'vn soupçon inique, j'ay entrepris d'examiner briefuement l'œuure,

l'œuure, & l'ayant desfpouillé de ses fards & desguisemens, l'exposer nuement à la veuë publique, en ses couleurs naturelles.

Premierement donc quant à son vrai pere & Auteur, s'il est blanc ou noir, uif ou mort, François ou Anglois, ou quel qu'il puisse estre, je confesse sincerement n'en sauoir, ny pouuoir imaginer chose du monde par voye que ce soit: Peur possible de donner lieu à quelque soupçon de haine ou mal-veillance; & que tandis que par justes armes je deffen mon Pere, je ne uienne à estre moins charitable que de raison, vers quelque Escriuain inconnu. Quant à la religion, je ne doute point que je ne face plaisir à beaucoup, si je dis franchement qu'il n'estoit Papiste, ains certes (ce semble) leur grand ennemi; au moins en ceci croy-je auoir souuerainemẽt exprimé les louanges de l'Auteur, & totalement satisfait à ceux qui tiennent incontinent pour tres-orthodoxe, quiconque se declare ennemi des Aduersaires; & ont ac-

coustumê de mesurer la bonté & integrité de la foy, par la haine & continuelles inuectiues, à bis ou à blanc, cõtre les Papistes. Iusques là que je me ressouuien tout à coup de craindre, que pource que je n'approuue vn liure, dont le titre promet estre contre le Sacrifice de la Messe, ni ne le recognoi pour ouurage de feu mon Pere; & le Pere & le Filz, comme coulpables & conuaincus de mesme crime, soyons condamnez sur l'etiquete, par nos nouueaux zelez, comme doubles Papistes, excommuniez & rengrauez. Or bien qu'il fust assez grief, de donner la moindre occasion de scandale, voire aux moindres & plus foibles membres de l'Eglise; toutefois l'amour de la verité doit auoir plus de poids vers moi, & tout bon Chrestien, pour la defendre, que les gousts & jugemens deprauez d'aucuns, pour me destourner d'un si bon dessein. Certes à mon jugement celui là fit bien, qui definit premier la vertu estre ce qui est de part & d'autre également au milieu des vices.

vices. Ce qui n'eſt pas entendu des ver-
tus pratiques ou morales tant ſeulement;
mais de quelques intellectuelles & ſpiri-
tuelles auſſi, comme eſt la propre cog-
noiſſance de la verité. Ceux donc qui ſont
eſtat de la ſuiure, nommément en ma-
tiere de religion, ce n'eſt nulle merueil-
le, & de les voir contraires egalement à
deux extremes, & pareillement perſecu-
tez de l'un & de l'autre. Et quiconque
eſt poſé ainſi au milieu, comme dans ſon
centre; quoi qu'il ſe trouue juſtement
diſtant de l'un & de l'autre en opinions;
ſi eſt-ce qu'il doit auſſi eſtre juſtement
conioint auec tous les deux, par le lien de
charité: Et n'eſt point plus haï par les
turbulens des deuz partis, ni pour autre
cauſe, que pource qu'il s'efforce de tout
ſon pouuoir de procurer la paix entre
des paſſions ſi fort contraires; & rame-
ner les deux bouts enſemble, d'une gran-
de rupture. Miſere qu'un Ancien Pe-
re deploroit en ſon temps, & ſemble
merueilleuſement conuenir au noſtre.
Car traittant de la chaleur des partis;

*Ceux(dit il)qui suiuent la paix, moytoyens entre deux extremes, sont incommodez de part & d'autre, se trouuans ou mesprisez, ou mesme accablez; du nombre desquels estant, &c.*

Quant aux Papistes, ce n'est ici le lieu d'en traitter; ayant ore affaire auec cette sorte d'hommes, qui ayans pour but singulier de s'esloigner infiniment des Aduersaires, outrepassent aussi d'une fole fuite, les limites de la verité: Gens qui par vne orgueilleuse arrogance & fast incroyable, mesprisent toute l'Antiquité, font litiere des Saints & Anciens Peres, & auec toute diligence et passion ne visent qu'à destruire & abroger toutes les Saintes Institutiõs de l'Eglise primitiue: Eux mesmes s'arrogeans(comme Dictateurs perpetuels, & Reformateurs de la Republique Chrestienne)droit de tailler & rongner ce qui leur deplaist, & à plaisir y substituer des loix & des ordres tout nouueaux & frais esmoulus, totalement incognus, & à l'Eglise, & au Monde, jusqu'à leur temps : Ne voulans du tout rien ceder au bien & paix de l'Eglise, ny auoir

auoir aucun égard à la concorde publique, faisans grãde parade neantmoins de zele, & en pallians leur ambition, cerchent à s'acquerir dn nom & renom. Or quicõque aura parcouru le liure que nos Imposteurs ont attribué à mon Pere, trouuera aisément, par vne infinité de passages qui en font foy ( quelques vns entre autres qui meritent bien d'estre tant soit peu pesez ) que son prime Auteur non seulement est du nombre de ceux que je vien de dire; non di-je simple combatant au milieu des autres, mais certes vn des principaux & premiers Capitaines commandant au front. Iusques là que je ne sache, ny pense qu'il y ait encor vn tel liure au monde, de quelque genre que ce puisse estre, qui tesmoigne ainsi l'insolence & petulance de son Auteur, mariees auec telle impudence & effronterie. Vous diriez qu'il a entrepris la guerre contre toute l'Antiquité, & qu'emporté d'un horrible zele de nouuelleté, il a voulu auec ses boutees, comme le sanglier du bois, arracher par les

racines, & vniuersellement destruire tous les anciens ordres & constitutions de l' Eglise. Et vraiment le Liure est intitulé contre les Papistes; mais certes non moins contraire & iniurieux a la vraye Eglise & primitiue, qu'a la Papistique fausse & nouuelle. Et d'autant que l'Eglise Anglicane ayant obmis plusieurs choses qui, par mauuais exemples és siecles suiuans, s'estoyent introduites; a retenu seulement ce qu'elle a trouué de saint & veritablement de plus ancien; là est elle aussi offensee par les costez des Papistes; voire sappee & minee d'autant plus dangereusement que frauduleusement & couuertement. Soit donc ici l' Argument premier, & qui (comme on dit) meine le branle, pour monstrer que Casaubon n'a onc esté, ni peu estre l'Autheur de ce liure; Que jamais homme plus que lui, n'a reueré les cheueux gris de l' Antiquité. Et qui a jamais eu les Anciens Peres en plus grande estime que lui, sauf tousiours l' honneur deu aux diuins Escrits, qui portent leur authorité

quant

quant & eux? Car qu'eſt il beſoin que je parle de l'Egliſe Angloiſe, dont il a ſi cordialement embraſſé & approuué la doctrine, les meurs, les ordres, & la diſcipline, qu'il ne ſe pouuoit jamais ſouler de l'exalter & celebrer auec toute ſorte de louanges?

S'il ne reſtoit mille teſmoignages en ſes Eſcrits, par où l'on puſt colliger & mõſtrer à clair cette ſienne profeſſion; ſi reſte-il aſſez de graues & grands perſonnages, tres gens de bien, à la foi deſquels j'appelleroi, combien de fois ils l'ont ouï diſcourir & amplement deſcouurir ſon coeur ſur ce ſubiect là. Mais ja n'eſt meſtier de recourir là, ayant tant de ſes Liures & Eſcrits en main, qui ſuffiront à confirmer cette verité. Car bien qu'il n'ait eu aucune directe & ſinguliere occaſion de traitter ce Sujet-là primitiuemẽt, & de propos deliberé; neantmoins, bonne part de ſes Eſcrits traittant des choſes ſacrees & Eccleſiaſtiques, puis que non ſeulement ils ne portent rien qui differe des vs & couſtumes de l'E-

glise Anglicane, mais au cõtraire, qui n'y cõuienne en tout & par tout, & selon les occasions mesmes, les maintienne; le discret Lecteur jugera facilement, combien de tout son coeur il acquiessoit à l'ordre de cette Eglise. Et n'y a pas manque de trescertains tesmoignages là dessus, en maints passages de ses Escrits, lors que l'occasion l'a requis; suffisans de fermer la bouche, voire mesme aux Imposteurs les plus impudens: comme lors qu'il parle au Roy en sa Preface sur ses Exercitations; *Ayant* (dit il) *vne Eglise en vos Royaumes, en partie desia auparauant si bien formee, en partie par vos grans soins & trauaux, si bien conformee, qu'il n'y en a aujourdhuy aucune si approchante de la forme de l'Ancienne florissante Eglise, que celle là, qui entre l'excés & le manque à suiui la voye du milieu. Au moyen de laquelle moderation, l'Eglise Angloise a au moins obtenu ceci, que ceux mesmes qui lui enuient sa felicité, sont contrains bien souuent de la louer en comparaison des autres.* A quoy s'accorde ce qu'il escrit au Cardinal du Perron, voirement

au

au nom du Roi, mais quant & quant ſelon ſon ſens & opinion; *Qu'il eſt totalement aſſeuré, que ſi on a égard aux marques eſſencielles & vrayement neceſſaires à ſalut, ou meſme à la bienſeance de l'Egliſe, il n'y en a vne ſeule en tout le monde, (à Dieu ſeul en ſoit tout l'honneur & gloire) qui approche plus de la foy & forme de l'ancienne Catholique Egliſe.* Ie ne m'ennuyeray point en cet endroit de rapporter ſon jugement de quelques Ordres de cette Egliſe, qu'il a ſelon les occaſions, inſeré en ſon Iournal; par où l'on peut aiſement juger quelle opinion il a eu des autres.

Le dernier Nouembre 1610. *Ie n'ay pas mal employé ce jourd'huy ma feſte, Dieu ſoit loué; ayant eſté inuité à aßiſter au diuin ſeruice, qui s'eſt fait à la conſecration de deux Eueſques Eſcoſſois, & de l'Archeueſque d'Eſcoſſe. I'ay veu les Ceremonies & l'Impoſition des mains, auec les prieres ſur ce ſubiet. Bon Dieu, combien j'y ai eu de conſolation! Seigneur Ieſus, garde cette Egliſe, & donne reſipiſcence aux Cathariſtes qui s'en moquent.*

Le 4. Ianuier, 1611. *Ie te ren graces, ô bon Dieu, que j'ay aujourdhuy esté admis à ta sacrée Table, & fait participant du corps & sang de Iesus Christ, en l'Eglise Angloise, en ayant hier diligemment medité la forme, que j'approuue totalement; & loue leur Ordre par sus tous les autres obseruez ailleurs.*

Mais non seulement peut-on tirer argument, des choses qui sont contraires à la doctrine de l'Eglise Angloise, pour la defence de Casaubon; ains encor, des choses mesmes qui touchent les seuls Aduersaires, se peut fort aisement descouurir l'imposture de tout cet Escrit. Car à qui est incognue la souueraine moderation & equité de Casaubon, à traitter des controuerses de la Religion? jusque là que ceux que la chaleur d'un zele ignorant & prepostere, emportoit à toute outrance, le lui ont voulu tourner à crime, prenans de là vne occasion inique de soupçonner & parler de lui autremẽt que de raison. Mais telle estoit son opinion & ferme persuasion, qu'il n'y auoit point de voye si certaine & asseuree à

trouuer

trouuer la verité & redresser les errans; que celle qui s'entreprend sous la guide, ou pour le moins sous l'escorte de la moderation, & equitable relaxation, mettant bas toute passion & animosité : tenant au contraire, que tous ceux qui y procedoyent d'une autre methode, tenoyent vne voye fort scabreuse, & plustost roidissoyent les Aduersaires en leur erreur. La où si quelcun espluche soigneusement toute la mesgnie des Escriuains modernes, & tous leurs Escrits; je pense qu'il ne s'en trouuera aucun comparable nôtre *Pseudo-Casaubon* en âpreté, malice, & haine enragee contre les pauures Papistes ; ni qui se laisse emporter plus effrenément, voire certes enfantinement, à la chaleur de la faction & amour de son opinion. Car encore seroit-ce assez peu de chose, & en quelque sorte pardonnable, s'il se cõtentoit de persecuter violemment & auec fiere medisance (quoi que peu sortable à vn homme de bien & moderé) les choses qui sont de fait à reprendre: Mais ce qu'il tasche à

quelque prix que ce soit, à refuter les aduersaires, par vne infinité de calomnies & faussetez, & mesme leur imposant vn monde de crimes; cela est totalement intolerable & indigne d'un vray champion de la verité Chrestienne. Laquelle façon de proceder encontre les Aduersaires, quoi qu'elle puisse plaire à quelques zelez ignees, & dont l'esprit n'est point appriuoisé par la science; si est-ce que les plus sages ne peuuent qu'ils ne la condamnent à plate cousture, comme estant plus propre à ruiner vne bonne cause, qu'à la maintenir ou defendre. Car si on a establi des loix seueres contre les preuaricateurs, qui recelans les principales & meilleures pieces d'un procés, ne produisent seulement que des tesmoignages & accusations, & fausses & contrefaites: que deuiendront ceux, qui entreprenans de gayeté de coeur la defense des controuerses de la Religion, obmettent, ou de guet a pens ou par ignorance, les principaux argumens & de plus grand poids; & ne representent que

que les plus foibles & faciles à refuter? N'y a-il pas pareil droit, & raison pareille de les punir comme proditeurs d'une bonne cause? Et qu'est ce qui se pourroit excogiter de plus propre pour aliener les Esprits de ceux, qui estans encor chez les Aduersaires, ja presque vaincus de la force de la verité, branloyent pour venir se ranger des nostres? Les anciens historiens nous ont recommandé la candeur d'un noble Fabrice, qui mesme en vne guerre assez douteuse, auroit refusé courageusement la victoire, que la perfidie d'un seul traistre lui mettoit és mains. Et les Chrestiens n'auront-ils honte aujourdhuy, où il s'agit de la vraye foi, de traitter de pire foy auec les Chrestiens, que jadis les Payens l'un contre l'autre; n'ayans égard qu'à leur propre honneur & gloire?

Et qui voudra faire tant de tort à Casaubon, ou se tesmoigner tant insensé, d'oser sembler croire ces choses partir de lui; qui ne sentent autre chose que l'ame malade d'un faussaire horrible, &

d'vn furieux calomniateur? Casaubon, duquel vouloir curieusement prouuer la pieuse moderation, & saint desir d'vne amiable condescension (laquelle tous ses dits & Escrits ont tousiours tesmoigné tressinguliere) ce seroit trop vainement vouloir profaner le temps, & prester, comme on dit, de la lumiere au Soleil.

Et bien que possible aussi il n'appartienne a ma modestie de vanter la doctrine de mon feu Pere; si espere-je qu'il me sera permis de dire, sauf mon honneur, ce que chacun sait; qu'il n'a pas totalement esté vn tronc, ou dépourueu de toute cognoissance des bonnes lettres. Que si on m'accorde seulement cela, je n'ai que craindre que je ne gaigne bien tost ma cause; & ne redime le nom & la renommee de mon Pere, de la fourbe de ces fripiers friponniers, qui ont sous son nom, donné vogue a cet Escrit; auquel la brutalité & l'ignorance surpassent tellement toute mesure, que bien que le tout ne prouue autre chose qu'vn Escriuasseur tresimpertinent, (fors seulement quelque

quelque piece çà & là, regratee d'ailleurs) entre autres il y a plusieurs passages, que je m'estonne pouuoir onc estre partis d'vn homme de sain jugement; si toutesfois on peut dire vn homme de sain jugement, qui est vne fois frappé de l'infection de ce zele pestilencieuz.

Mais j'estime que le Lecteur attend desormais que je tire au iour, pour plus grande foy, quelque exemple de ce que je trouue a redire en cet Auteur, & en son fanatique liure. Reste donc briefuement de le parcourir, & venir aux passages mesmes; non par dessein de les refuter, mais seulement les monstrer au doigt.

En la premiere partie du liure, tout ce qui est arriué ou a esté ordonné de Dieu, ayant quelque signification typique ou mystique, il le vous rapporte pour la plupart, & tire en conte, comme l'arbre de vie, l'arbre de science de bien & de mal, l'arc en ciel, les pains sans leuain, la nuée qui alloit de iour, & le feu de nuit deuant les Israelites, la diuision de la mer rouge,

rouge, la manne, l'eau du roc, les diuerses especes de sacrifices, le temple de Ierusalem, les habits des Prestres, l'eau de purification &c. & toutes ces choses il maintient en plusieurs lieux auoir esté vrais & propres Sacremens du Vieil Testament, non moins que la Circoncision & l'Agneau Paschal; sur le modelle desquels ont esté instituez ces deux autres du Nouueau Testament, le Baptesme & la Sainte Cene. Or n'ignore-je point combien est ample l'acception de ce mot de Sacrement; mais aussi toutes ces choses n'ont jamais ainsi esté rangees pesle mesle, que je sache, au nombre des Sacremens, par les Anciens: & examinant vn peu de plus pres le discours de nostre Auteur, je voi clairement que par vne tres-euidente illation, c'est son but vnique, faisant toutes ces choses, qui ne sont rien que purs, quoi que sacrez signes, estre de vrais Sacremens du Vieil Testament; de faire que les vrais Sacremens du Nouueau ne soyent de mesme que purs signes tant seulement. Et certes

tes ne ſe peut tirer autre reſultat de tout ce qu'il dit par cy par là, du S. Sacrement de l'Euchariſtie. Car bien qu'il ſemble par fois bien autrement croire, vſant de ces grands mots, *Vrayement & reellement*; toutefois il ne les attribue point en autre ſorte aux Symboles de la S. Euchariſtie, qu'à tous ces autres ſignes ſacrez, ou Sacremens du vieil Teſtament; ni ne recognoiſt en eux autre force, non d'exhiber reellement, mais de ſignifier ſeulement, ou bien de ſignifier reellement. Fol. 21. 1. Fol. 41. 1.
Surquoi armé de cette raiſon, qu'il n'y a rien plus en l'Euchariſtie qu'aux ſignes ſuſdits; il penſe auoir viuement confondu la fauſſe & fole doctrine de la pretendue Tranſſubſtantiation : pource qu'il prouue, qu'en l'arbre de ſcience du bien & du mal, & en la manne, en l'eau de la roche, au ſerpent d'airain & autres, il n'y auoit point de tranſſubſtantiation. Fol. 48. & ſeq.
Comme ſi les Aduerſaires n'auoyent pas tout preſt & en main, de reſpondre ſolidement par les paroles de S. *Auguſt. contra Fauſt. lib. 19. cap. 13. Apres que*

*nostre Seigneur par sa venue, eut accompli les anciens Sacremens, il les a abolis, & en a substitué d'autres en leur place, plus grands en vertu, meilleurs en vtilité, plus faciles a faire, & moindres en nombre.* En vn mot toute la somme de la doctrine de nostre Escriuain, semble ne tendre que là; que par foy nous participons reellement au corps & au sang de Christ, & sommes conjoints à lui; & que les signes & symboles de cette nostre conjonction & communion, sont en l'Eucharistie; que nous autres croyons estre non seulement purs & simples signes, mais aussi les moyens & instrumens, par lesquels nous sommes conjoins à Christ. Telle est la doctrine de la primitiue Eglise, telle est celle de l'Eglise Angloise, telle finalement celle de mon Pere, qui se void par tout en ses Exercitations, & en l'Epistre au Cardinal du Perron. Au reste, quant à ceux qui estiment ainsi bassement de ce Sacrement, ce n'est grand' merueille qu'ils n'y trouuent rien qu'ils admirent; comme cet Escriuain

*Exerc.16. num.47.*

semble

ſemble avouer en quelque endroit; & aſſez d'autres ont tranché le mot tout à fait plus confidemment. Mais les Anciens Peres qui ſouloyent appeler redoutables ces ſacrez myſteres, jamais n'en traittoyent, jamais n'y penſoyent, qu'auec vne venerable reuerence & horreur ſacree.

Au troiſieſme Chap. pour prouuer combien de tout temps les ſacrez ſignes & ſacrifices ont eſté ſubiects à diuerſes corruptions & deprauations, il vous amoncelle ſans jugement vn grand nombre de pechez, de genre bien fort diuers; lesquels neantmoins il veut appartenir proprement aux Sacremens : comme le dégouſt de la manne, les murmures du peuple, qui s'en enſuiuirent, le ſacrilege d'Achan, l'impieté des enfans d'Hely, la temerité d'Vza, & autres de telle eſtofe : à quoi il adjouſte le voeu de Iephté, & l'Ephod de Gedeon, pour corruption de Sacremens. Là auſſi rapporte-il ce qui eſt dit 2. Rois 17. 17. des Fol. 10. Iſraelites, faiſans paſſer leurs enfans par

le feu, que nostre homme appelle feu de purgatoire ; & prononce asseurement que de là les Alcoranistes & Mahommetistes d'aujourdhuy ont déduit leur opinion du Purgatoire. Entendant tousjours les Papistes par les Alcoranistes ; & appelant les Rituels de Durand, Titelman & autres, l'Alcoran.

Fol. 37. 38. 39. 40. & seq.

Chap. 5. f. 172. ce grand Auteur cite ses propres Commentaires Ecclesiastiques, ausquels il renuoye le Lecteur ; desquels encor il fait mention f. 29. Cela ne va pas mal, que de tous costez nous affluent nouueaux argumens, par où nous recognoissons l'imposture des joueurs de passe-passe. Car en fin, de qui que puissent estre ces beaux Commentaires, certes Casaubon n'en fit jamais ; & n'y eut jamais aucuns Commentaires Ecclesiastiques. Qui me fait grandement apprehender, que ces pretendus Commentaires ne soyent gemeaux auec ces autres Commentaires Elassopolitans, d'où nostre Auteur, en sa Preface au lecteur, avouë d'auoir pes-

ché-

ché toutes les belles chosettes, dont il nous a basti & ajoliué ce digne ouurage. Commentaires en effet que je tien pour vn vray comment, & que jamais personne ne vid, ny verra. Au moins iusqu' icy sont ils si fort incognus & inouis, que ce nom *Elassopolitain* s' est trouué du tout estrange & espouuantable aux oreilles de tous les doctes, à qui il m'est aduenu de m'en enquerir.

Au mesme chapitre, f. 16. entre les ceremonies superstitieuses anciennement admises au Batesme, il range l'Onction, l'Exsufflation, & les Exorcismes; lesquelles bien qu'elles ayent à bon droit esté retranchees par l'Eglise Angloise, trouuant qu'en fin elles auoyent degeneré en vne superstition ridicule; neantmoins par ce qu'il appert de fait qu'elles sont tres-anciennes, ce n'estoit pas de la modestie d'un homme Chrestien, d'inuectiuer si insolemment contre elles, & de la façon que l'ancienne Eglise en vsoit, les appeler ***abominables***. Car certes jamais les SS. Peres Cyrille, Basile, Am-

broise, Augustin, & autres, non moins religieux & sages Docteurs de la pieté, si je ne me trompe, que nos zelez de trois jours ; ni ne les eussent voulu admettre, ne l'estans pas, ni les approuuer estans ja admises, si elles eussent esté inuentees pour denigrer & falsifier le vrai vsage du saint Baptesme, & sa premiere institution, comme nostre Dogmatiseur hardiment afferme. Et quant à mon Pere, il se fust bien gardé de prononcer de la sorte, contre ces coustumes des Anciens ; ayant assez tesmoigné en choses de bien plus grand poids, combien il leur deferoit. Mais je ne puis sinō toucher vn peu en passant, la bestise de nostre Scribe mirifique, & ensemble vn exemple insigne de sa malice; *Pourquoi* (dit il) *O Messaliens, auez vous brouillé des huiles au S. sacrement du Baptesme, suiuans l'heresie de* Marcus *&* Marcosus, *qui commanderent oindre les enfans à baptiser?* nous renuoyant en la marge, à Epiphane, qui dit ces mots, *vn certain Marcus, duquel sont dits les Marcosiens.* Et

Fol. 17.

qui

qui n'admirera maintenant la beveuë prodigieuse de nostre homme, qui d'un nom denominatif en a fait vn propre; comme qui diroit qu' Arrius & Arrien ont esté de grands heretiques? Mais je vous prie, quelle relation des folies des Marcosiens, à la coustume des anciens Orthodoxes? Car ces heretiques n'usoyent pas de l'huile au baptesme, comme vne ceremonie indifferente, ains mettoyent tellement toute la force du Sacrement en leur onction, qu'ils ne batisoyent point du tout ceux qu'ils admettoyent à leurs Sacremens, les ayans graissez à leur mode; comme Epiphane tesmoigne en ce lieu là mesme, qu'aucuns d'entr'eux disoyent, *qu'il n'estoit besoin d'vser d'eau.* Là mesme, apres quelques lignes, il se laisse petulamment emporter contre les Anciens, comme s'ils permettoyent aux femmes, de baptiser; ce que non. Tertul. de vel. virg. *Il n'est permis à la femme de parler en l'Eglise, moins d'enseigner, ni de baptiser.* Et le mesme *Tertullian* tesmoigne, qu'és cas d'extreme necessité cela estoit permis

permis aux laics. Sur quoi l'Eglise Angloise, quoi qu'elle n'approuue le Baptesme des laics ni des femmes ; si ne le tient elle pas pour nul & de nul effet, quand la necessité le requiert. Cependant ce faux Casaubon est & tresmeschant & tresimpie, qui s'efforce de diffamer l'integrité de l'Eglise catholique & primitiue, luy obiectant l'imitation & communion des Montanistes, Marcionistes, Cataphrygiens, & autre telle espece d'heretiquesenragez, qui permettoyent tout à leurs femmes, voire certes tres-infames.

Finalement chap. 8. comme s'ennuyant de sa trop grande modestie, mettant toute honte bas, il se laisse aller à bride abbatue, contre la venerable Antiquité; & premierement par vne superbe raison se fait voye à l'impudence. *Qu'aucun donc* ( dit il f. 17. ) *par cy apres ne trouue estrange, si les successeurs des Apostres ont de tems en tems corrompu le vray vsage de ce S. Sacrement.* Comme si c'estoit mesme chose, que du temps des Apostres il

y ait

y ait eu quelques heretiques, & que les propres ſucceſſeurs des Apoſtres eux meſmes euſſent eſté heretiques. Certes nul ne niera que dés les Apoſtres, ou bien peu apres, il n'y ait eu quelques hereſies. Mais ſi les ſucceſſeurs immediats des Apoſtres, & qui apres eux ont preſidé à l'Egliſe, n'en ont point eſté libres & exempts; au nom de Dieu, que pourra-on eſperer du reſte, & des aages conſecutifs? A cette cauſe, bien que je ſoy content de lui accorder ce que là meſme il repete derechef; que diuerſes, voire infinies corruptions ſe ſont coulées en l'Egliſe, dés ſa premiere naiſſance; au moins ne prouuera-il jamais ce qu'il dit, qu'elles ont eſté receuës de l'Egliſe Catholique, ni approuuees par aucuns de ſes ſains membres, ni des ſaints Eueſques. L'Egliſe Angloiſe fait profeſſion de conſentir & adherer fermement á la doctrine des quatre promiers ſiecles. Elle embraſſe & approuue ce que les Peres de ces temps là d'un commun accord ont profeſſé & enſeigné; & defend d'enſeigner

seigner au peuple, comme necessaire à salut, ce qu'ils n'ont pas enseigné. Comme appert par ce Canon d'or, tel que feu mon Pere souloit l'appeler, de l'an 1571. auquel tous les Euesques d'Angleterre legitimement assemblez en Synode, souscriuirent; par lequel les Prescheurs sont obligez de *n'enseigner au peuple, en tous leurs sermons, comme chose digne d'estre religieusement tenue & creuë d'un chacun, aucun point de doctrine, qui ne soit conforme & accordant à celle du Vieil & du Nouueau Testament: & non autre chose que ce que de cette mesme doctrine, les SS. Peres & Anciens Euesques ont colligé.*

Mais je vous prie, quelles sont tant de corruptions de la primitiue Eglise, pour quoi ce fleau-cy de l'Antiquité fait tant de bruit? *Car* ( dit il f. 18.) *en quelle contention tomba l'Eglise la plus prochaine des Apostres, pour la determination des iours à celebrer ce S. Sacrement?* Quant à certain temps, que l'Eglise primitiue ait ordonné pour la celebration de la S. Eucharistie; ou aucunes dissensions qu'il y ait eu

là

là deſſus entre les Eueſques, je croi fermement que cela ne ſe pourra prouuer par aucun teſmoin propre; ains que c'eſt de l'inuention controuuee d'un cerueau vuide. Car en cette ſi grande innocence du premier aage, les SS. Peres & autres Eſcriuains nous ſont teſmoins, que non ſeulement l'un ou l'autre jour, mais tous les jours eſtoyent propres à vn ſi ſaint œuure; & que la perception de l'Euchariſtie eſtoit pour la plu-part journaliere. Apres vn bien long temps, la pieté venant à ſe refroidir, il fut beſoin par certaines loix, d'obuier au meſpris d'une ſi grand' grace. Et lors, di-je, furent aſſignez certains temps, pour obliger principalement les froids & retifs. Mais noſtre Aſne, viuant peut eſtre entre ceux à qui il ſuffit de communier vne fois l'an, a ſottement rapporté au temps de communier au S. Sacrement, ce qu'il auoit poſſible ſurleu, ou mal entr'ouy, du temps de la celebration du jour de Paſques, dont voirement y eut du commencement de grands altercas; penſant

que ce jour là seul fust le propre & vnique jour, pour la celebration de l'Eucharistie. *Mais* (poursuit il fol. 18, 2.) *y a-il eu aucun S. Apostre de Dieu, qui ait iamais delaissé par escrit aucune loy ou sanction, pour la distinction des iours ou des viandes &c.* Mais certes Casaubon n'eust jamais argumenté de la sorte, en vne chose où il n'agit point de la foi, lui qui souloit tant louer la reigle de S. Augustin, *De Bapt. contra Donat. l. 4. c. 24. Ce que l'Eglise vniuerselle tient de tout temps, & ne se trouue point institué par aucun Concile, nous croyons à bon droit qu'il n'a esté introduit que par authorité Apostolique.* Et quant à la semaine de deuant Pasques, qu'on dit ordinairement sainte, il n'a point eu crainte de dire en ses Exercitations, *Pour, moy ie croiroy volontiers que cette coustume auroit eu commencement du temps des Apostres, ou bien tost apres.*

Exer. p. 671.

Au mesme Chap. fol. 19. touchant Alexandre premier du nom, cinquiesme Euesque de Rome apres S. Pierre, (comme Eusebe conte, Eccl. hist. lib. 4. cap. 1.)

&

& couronné du martire, comme autres racontent; Il dit que cet *Alexandre (vn des premiers successeurs aux Apostres, & vn des premiers corrupteurs du S. Sacrement) en voulant reformer le S. Euangile de Iesus Christ, fut celui qui premier ordonna de brouiller de l'eau auec le vin, premier que de communier.* Quant à cette coustume, quelle a esté la pratique de la primitiue Eglise, & ce que S. Cyprian & S. Augustin en disent, c'est chose qui ne peut estre incognue à ceux qui sauent que c'est de l'antiquité. Mais en outre il dit, que de cette coustume est venu *l'abus* (car c'est le mot qu'il lui donne) de ceux qui celebrans le Sacrifice de l'Eucharistie, mangeoyent du pain trempé dans du sang d'vn petit enfant. O detestable impieté de ce malheureux, qui couple à la coustume de l'Eglise vniuerselle d'alors, le sanglant crime de certains abominables heretiques, que le peuple payen mal informé estimoit voirement estre Chrestiens, mais en effet qui n'estoyent rien moins; & attribue la cause de cette

meschanceté à ceux qui du tout en sont innocents ! Ainsi anciennement les Gentils attribuoyent aux vrais Chrestiens, tous les plus horribles crimes, que les plus diaboliques d'entre les hommes pouuoyent faire, autrement parmi la populace grossiere passans pour Chrestiens ; comme tant & tant de fois nos Escriuains de ces temps là se sont justement complains. Mais tant s'en faut que ce meurtre horrible des petis enfans procedast de cette coustume de l'Eglise, que plusieurs mesmes en deduisent l'origine, de *Simon le Magicien* plus ancien de tout vn siecle que ce bon Alexandre, lequel cet Escriuain-cy dit *auoir premier adjousté au S. Sacrement vne tierce espece, à sçauoir de l'eau.* Là mesme il poursuit, disant, *Il restaura la ceremonie Iudaïque des pains sans leuain pour celebrer la Pasque, suiuant l'opinion des Ebionites & de Symmachus heretiques.* Et est grand merueille, que cet homme n'a point eu peur du Consistoire de Geneue, qui retient encor cette coustume ancienne.

Chap.

Chap. 9. afin qu'il face planche à ce qu'il veut dire, il traitte par voye de consideration preambulaire, de la Religion, Sacrifices, & Ceremonies des vieux Romains. Et traitte cet argument en telle sorte que bien appartient à vn tel Docteur; recognoissant franchement deuoir toute la cognoissance qu'il a de l'antiquité, à certains Escriuains modernes, *Blondus, Alexandre,* & semblables; qu'il allegue à chasque bout de champ, comme témoins sans exception és choses de l' Antiquité : en cela seulement louable, qu'il ne cele point par qui il a profité. Mais combien cette methode, de dependre totalement des modernes, obmettant les tesmoignages meilleurs & de plus d'authorité, conuient à Casaubon, c'est ce que je laisse à decider à juges capables. Fol.21.2.

Or est il que son dessein requeroit necessairement, qu'il exposast toutes les ceremonies & coustumes religieuses des vieux Romains, desquelles il pretend deduire toutes celles qui se trouuent en

la

la Messe, & les conuaincre de paganisme. Et quant au dessein mesme, combien il est à louer, je m'en remets au dire de gens de bien & d'esprit Chrestien: Quoi qu'aussi je n'ignore pas, que cet homme-cy n'est pas le premier ou du moins l'vnique, qui l'ait attenté; car je sai qu'il s'en est trouué d'autres, qui ont deriué toute la religion des Papistes, tant en foi qu'en ceremonies, des Turcs & Payens. Mais qui ne sait combien grandement Casaubon detestoit vne telle imposition, qui (Dieu merci) ne fut jamais si grossier, ni de la croire; ni si malicieux de desirer qu'autres la crussent. Ce que je ne di pas pour excuser le grand nombre de superstitions, & detestables, qu'ont les Papistes: Ia n'aduienne. Mais vne chose est, de ramener de bonne foi leurs erreurs & corruptions à leur vraye source, comme maints dignes personnages ont dignement fait; & autre chose, de detorquer vilainement toutes choses, & les exaggerer cruellement, pour leur creer de la haine; comme entre tous

ceux

ceux qui s'y ſont jettez, noſtre Docteur fait plus impudemment que tous. Or comme l'Egliſe Angloiſe en ſa Liturgie, n'a pas retenu peu de choſes de la Romaine; on ne la peut bonnement toute accuſer de Paganiſme, ſans y enueloper quant & quant cette Egliſe-cy. Mais d'autant que nous auons dit que cet Eſcrit, en pluſieurs points eſt contraire à l'Egliſe Angloiſe, & la choſe de ſoi meſme le crie aſſez, nous en toucherons briefuement quelques points.

Chap. 10. l'Inſtitution du Careſme eſt nombree entre les inſtitutions cōtraires au commandement de Chriſt. Les Temples portans les noms des Saints, ſont diffamez, comme n'eſtans erigez à l'honneur de Dieu, mais des hommes. Les prieres & la ſituation des Temples deuers l'Orient, ſont condamnees comme ſuperſtitieuſement inſtituees par les heretiques. Les honneſtes titres qu'on donne par fois aux perſonnes Eccleſiaſtiques, comme *Pere*, *Reuerend*, &c. ſont condamnez, comme deriuez des

Fol. 23.

Fol. 25. 2.

Fol. 29.

Fol.23.2. Gentils. La Confirmation des petis enfans est rejettee, cõme vne vaine inuention de gens sans ceruelle. La distinction des Ordres & toute Constitution Ecclesiastique, est arrachee par le costé des Papistes; l'egalité & parité des Ministres Euangeliques, est pretendue & vantee comme de droit diuin. Il deriue l'vsage du surplis en la celebration du diuin Seruice, des idolatres Egyptiens; & en vn autre endroit il dit, que les auteurs de cette coustume ont esté halenez de l'esprit de Nume Pompile, qu'il nomme par tout *le Magicien*. Toute la fourniture des Temples, & leurs diuers ornemens, comme les vaisseaux d'argent, les tapisseries, & paremens, tout cela est baffoué. Il impropere & impugne tout vsage de musique, de voix & de vent: & afferme que le droit de dispenser de tenir plus d'vn Benefice Ecclesiastique, n'est pas vne inuention des Chrestiens, mais de Nume le Magicien, & des vieux Romains.

Fol.26.

Fol.35.2.

Fol.42.2.

Fol.23.

Fol.37.2.

Fol.40.

Et tandis qu'il ose non seulement affermer

fermer toutes ces prodigieuſes fauſſetez, & autres de meſme farine, mais auſſi qu'il taſche de les confirmer par ſes raiſons; il deſcouure enſemblement, vne ſi demeſuree ignorance, & vne ſi debordee temerité, que (ce qui eſt d'admirable en lui) il eſt impoſſible de decider, quelle eſt la plus grande. Par exemple, traittant de cet vſage des diſpenſations, & conteſtant qu'il ſourd des Romains; *Deſquels Benefices* (dit il) *les grands Pontifes Romains auoyent vſurpé le pouuoir de bailler diſpenſes pour en tenir deux enſemble, ainſi qu'il eſt recité par l'hiſtoire Liuiane, de Fabius Maximus, qui tenoit par diſpenſe deux benefices, lors qu'il fut creé Pontife, plus de 200. ans deuant Chriſt.* Qui n'admirera, que ces choſes ſelon la mode de noſtre temps, ayent eſté dites d'vn Payen? Mais la verité eſt qu'il n'y a vn ſeul mot dans Tite Liue, ni de diſpenſation ni demi, ou choſe ſemblable. Ce Fabe Maxime, dont Tite Liue parle en cet endroit-là, ne fut jamais ſouuerain Pontife, mais mourut jeûne. On lit bien que

Fol. 39. 2.

Fol.23.2. Gentils. La Confirmation des petis enfans est rejettee, cōme vne vaine inuen-
Fol.26. tion de gens sans ceruelle. La distinction des Ordres & toute Constitution Ecclesiastique, est arrachee par le costé des Papistes ; l'egalité & parité des Ministres Euangeliques, est pretendue &
Fol.34.2. vantee comme de droit diuin .Il deri
l'vsage du surplis en la celebration
uin Seruice, des idolatres Egypt
Fol.42.2. en vn autre endroit il dit, que le
de cette coustume ont esté h
l'esprit de Nume Pompile, qu'i
Fol.23. par tout *le Magicien.* Toute la fo
des Temples, & leurs diuers orne
comme les vaisseaux d'argent, les ta
series, & paremens, tout cela est baffoué.
Fol.37.2. Il impropere & impugne tout vsage de musique, de voix & de vent : & afferme que le droit de dispenser de tenir plus d'vn Benefice Ecclesiastique, n'est pas vne inuention des Chrestiens, mais de
Fol.40. Nume le Magicien, & des vieux Romains.

Et tandis qu'il ose non seulement af-

fermer

fermer toutes ces prodigieuses faussetez, & autres de mesme farine, mais aussi qu'il tasche de les confirmer par ses raisons; il descouure ensemblement, vne si demesuree ignorance, & vne si debordee temerité, que (ce qui est d'admirable en lui) il est impossible de decider, quelle est la plus grande. Par exemple, traittant de cet vsage des dispensations, & contestant qu'il sourd des Romains; *Desquels Benefices* (dit il) *les grands Pontifes Romains auoyent vsurpé le pouuoir de bailler dispenses pour en tenir deux ensemble, ainsi qu'il est recité par l'histoire Liuiane, de Fabius Maximus, qui tenoit par dispense deux benefices, lors qu'il fut creé Pontife, plus de 200. ans deuant Christ.* Qui n'admirera, que ces choses selon la mode de nostre temps, ayent esté dites d'vn Payen? Mais la verité est qu'il n'y a vn seul mot dans Tite Liue, ni de dispensation ni demi, ou chose semblable. Ce Fabe Maxime, dont Tite Liue parle en cet endroit-là, ne fut jamais souuerain Pontife, mais mourut jeune. On lit bien que

Fol. 39. 2.

Fabe Maxime le pere a eu deux Sacerdoces totalement differens l'vn d'auec l'autre; mais non deux Charges ou Cures d'vn mesme Sacerdoce: car il fut Augur & Pontife. Outre que je pourroy dire apres Plutarque, que le titre d'Augur n'estoit pas vn nom de Magistrature ou dignité; ains d'Art & Science. Les propres paroles de Tite Liue sont, *L'annee mesme mourut* Quinte Fabe, &c. *Et en son lieu* Quinte Fabe *son fils fut consacré pour Augur; & pour Pontife en son mesme lieu (car il tenoit deux Sacerdoces)* Ser. Sulpice Galba.

Mais cela est comme rien, eu egard à ce qu'il bronche és autres choses; dont afin de donner quelque échantillon, voyons comme il deriue la Messe de Nume Pompile. Quant au nom de Messe, il n'approuue pas ceux qui le tirent du *Maozim* de Daniel; mais croid bien plus proprement le deriuer de *Messa*, qui se trouue (dit il) Rois 4.c. 11. & signifie *foulement aux pieds.* Vray est qu'au chapitre 11.v.6. se trouue le mot *Missah*, que les

les 72. Interpretes ont pris pour vn nom propre, & l'ont tourné *Meſſai*; leſquels la verſion françoiſe ſuiuant, a laiſſé dans le propre texte *Meſe*, notant neantmoins en la marge vne diuerſe interpretation de *degaſt* ou *irruption*; d'ou noſtre baudet l'a tiré. Que s'il faut que le mot ſoit pris en la ſignification *d'irruption*, ou *conculcation*, comme dit ce Scribe, la racine ne ſera pas *Meſab* mais *Naſab*; & ainſi *Miſſab* ne ſignifiera pas *irruptiō*, mais *d'irruption*, propoſition à la mode des Hebrieux, vnie au nom. Auec pareille ſcience deriue-il *Miſsel* de *Miſſeol*, qui ſignifie non *l'Enfer*, mais *d'Enfer*. Au reſte, il dit que toutes ces étymologies de la Meſſe, quoi que probables, ne doiuent pourtant point eſtre admiſes, pource que Nume Pompile auteur de la Meſſe, eſtoit ingorant de l'hebrieu; & veut que ce ſoit vn mot latin inuenté par Nume, pource que ce fut lui le premier qui ordonna, apres le ſeruice ou ſacrifices expediez, qu'on criaſt au peuple, *Ite miſſa eſt*. Fol. 28. & 41.
Et qui ne croira que cet hōme ait entie-

rement perdu toute honte, jugement & ſcience & tout, d'auoir oſé eſcrire telles fadezes? Au moins euſt il amené quelque Auteur payen, qui euſt ſubſtantiuement vſé du mot *Miſſa*, voire l'euſt vſurpé en choſes ſacrees. Il n'a pas moins monſtré de ſcience & de conſcience, à prouuer que les Turcs ont la Meſſe en grand' reuerence, amenant à ce propos ces mots Arabiques *Mecca*, le nom d'vne ville; *Meſulman*, c'eſt à dire pacifique, ou fidelle & orthodoxe; *Meſgid* lieu d'adoration ou Temple, diſant qu'ils ſont mots corrompus de *Meſsa, Meſselman, Mesſites*, & tous deriuez du mot *Miſſa*. De meſme farine eſt ſa deriuation du nom *Papa*, qu'il dit que les Anciens chreſtiens ont pris des payens, qui ſouloyent appeler Iupiter, *Pape*, C'eſt merueille, qu'il ne dit auſſi que S. Cyprian & S. Auguſtin eſtoyent des idoles; S. Hieroſme appelant cetuicy, *Pape*; & tout le Clergé romain, l'autre. Page ſuiuante, il nous enſeigne que *les Curez* ont eſté nommez ἀπὸ τ̃ κουρᾶς, c'eſt à dire de la tonſure; leſquels juſqu'ici

qu'ici nous auions pensé estre deriuez des Cours ou Cures, dont chacun auoit sa chacune. Et là mesme, il deuine que le mot *Sacerdos*, qui signifie Prestre, vient du mot grec *Stephanophoros*, à cause de leur tonsure ou couronne; lesquels neantmoins Denis d' Halicarnasse interprete *Flamines*, & tesmoigne qu'ils estoyent ainsi appelez, de la forme de leurs bonnets, ou mesme des couronnes qu'ils portoyent. Quant à l'habit blanc dont les Romains vsoyent en leurs sacrifices, il afferme, par son priuilege naturel de controuuer tout, qu'ils l'appeloyent *Aube*; & ose faire l'Auteur de cette fausseté puante, Alexandre d'Alex. qui n'a rien de semblable en tout son liure. Et parlant de la mesme Aube papistique, il nous fourre Philon Iuif, pour vn de ses Rituels. Car apres auoir amené les interpretations mystiques de Titelman & Biel, il dit que Philon, *en son liure des songes, a subtilement controuué que l'Aube signifie la fermeté du nom tres-resplendissant, qu'il appelle E,stant.* Car sur ces mots

Fol.42.2.

Fol.29.30.

Gen.

Gen. 31. 12. *Leue tes yeux, & voi les boucs & moutons, blancs, picotez & marquetez de taches de couleur de cendre saillans sur les cheures & brebis*, comme les 72. ont tourné; Philon allegorisant selon sa coustume, apres auoir traitté des deux premieres especes, *picotee & couleur cendree*; l'Interprete dit, *nous viendrons desormais à la troisiesme & la plus parfaite, dite Alba, blanche*, laquelle Philon entend, par allegorie, de la robe de fin lin, que le grand Sacrificateur portoit.

Et pource que cela lui sembloit ne conuenir pas trop mal à l'Aube des Papistes, cet insensé prend ces premieres paroles de l'interprete (dite Alba, blanche) comme de la robe dont Philon parle. Mais afin qu'on ne s'estonne point, d'ouir Philon discourir de l'Aube Papistique; vous le verrez tout maintenant familierement accointé, par le moyen de nostre digne homme, auec les Messaliens. Car apres auoir recité tout plein d'habits vsitez chez les Papistes, en leur
Fol. 32. seruice diuin; *A tout cela* (poursuit il)

Philon

Philon Iuif *adjouste la Mitre, pour signifier le Diademe royal des Missalistes.* La où au lieu dont est question, Philon traitte de la Mitre du Souuerain Sacrificateur entre les Iuifs. Puis donc qu'à cet homme, quand il lui plaist, les Prestres de la Loy, & les Papistes sont tout vn; & quand il lui plaist, il confond les Missaliens auec les Prestres Payens, & les tire d'vne mesme source; suit necessairement par sa sentence, que les Prestres payens & les Prestres Iuifs, specialement ordonnez de Dieu, sont la mesme chose. Fol.31.

Le *Labarum*, qui estoit le nom d'vne banniere ou Enseigne, incognu totalement deuant Christ, (que nous puissions apprendre par aucun liure ancien qui soit en lumiere) & qui fut fort anobli par Constantin; ce suffisant homme dit, qu'il a esté cognu aux Anciens Romains, par ce mesme nom, voire le fait plus ancien que la naissance de Rome, & le repete d'Antenor Troyen. Fol.34.2.

I'ai honte que ce miserable n'ait point de honte de tant de sottises; lequel,

quoi qu'il apparoisse plus clair que le jour estre vn vrai butor ; si ne fust il jamais arriué à ce dernier feste de furie insolentissime, s'il n'eust esté possedé de resolution, quand il mit la main à la plume ; non de cercher ou enseigner la verité, mais d'opprimer les Aduersaires à tors & trauers, & à quelque prix que ce fust. Car à qui fust il jamais monté en ceruelle, de dire que la Messe eust esté celebree par Nume Pompile, 700. ans auant la natiuité de Christ? & neantmoins cet Auteur l'inculque presque à chasque page. Et pource, où il parle des Sacrificateurs instituez par Nume, il les appelle Prestres de la Messe : & au chap. 13. rapportant vn passage de Blondus, des Coustumes des Ethniques en leurs Sacrifices ; la où Blondus met ces mots, *Estants prests de faire sacrifice aux* Fol.31.2. *Dieux supernels* ; cestuicy met, *Estans* Fol.36.2. *prests de celebrer la Messe*. Chap. 15. il dit que les Prestres papistes ont appris de Nume, de confesser les pechés deuant les solennitez de la Messe ; car c'estoit aussi

auſſi la couſtume des Idolatres, qu'au commencement de leur Seruice diuin, premierement ils ſe confeſſoyent coulpables, & tenoyent les yeux fichez vers la terre. En cette couſtume, laquelle autrement perſonne de ſain entendement n'improuuera, ſi les Papiſtes commettent choſe digne de reprehenſion, je n'entrepren pas de les excuſer. Mais ſi cela eſt leur ſeul crime, que les Ethniques ont fait quelque choſe de ſemblable; qu'y aura-il en la plus pure & moins corrompue ſorte de religion, qui puiſſe eſtre exempt de blaſme? Outre que nous n'ignorons pas que les Sacrificateurs ſous la vieille Loy, ſouloyent ſacrifier les primes victimes pour leurs pechez propres; ce que je penſe, nul ne voudra dire qu'ils euſſent emprunté des Idolatres. Que ſi tout d'vn coup on veut nier à ce lanternier, qu'il faille incontinent rejetter tout ce que nous auons de cõmun en la Religion auec les Gẽtils, toute la maſſe de ſon liure trebuſche & tombe par terre. Car c'eſt le ſeul fondement ſur lequel tant de

fades & impertinentes disputes, tant de foibles & fausses accusations, sont toutes basties. Et se peut aisément monstrer quelle a esté l'opinion des SS. Peres sur ce subject, par maints de leurs tesmoignages. *D'autant que nous adorions les Idoles*, ( s'escrie S. Hierosme contre Vigilance) *n'adorerons nous point Dieu maintenant, pour ne sembler l'adorer de pareil honneur auec elles?* Et S. Augustin contre Fauste, *La virginité des Religieuses n'est pas*, dit il, *pource plustost à blasmer, qu'il y a aussi eu des Vierges vestales.* Pareillement Tertullian au liure des Prescriptions contre les heretiques, monstre bien fort amplement, que les Gentils ont eu certaines coustumes fort semblables aux mysteres de nostre religion. Au reste, tant s'en faut que les anciens Chrestiens ayent rejetté toutes les institutions des Payens, que mesme par vne prudente condescension, autant que la pieté l'a peu permettre, ils se sont accommodez à leurs coustumes, afin de les pouuoir attraire plus aisément à choses de plus

grand

grand poids ; comme a esté remarqué par plusieurs doctes personnages, & se peut prouuer d'vn monde d'exemples. Mais pour refuter ce venerable, voire & le conuaincre d'impieté manifeste, ses propres paroles suffisent. Car lui, qui autremẽt condamne auec tant d'aigreur tout ce qui chez les Papistes semble auoir quelque ressemblance aux vs & coustumes des Payens (& ce non pour autre cause que pource qu'il leur resemble) escrit neantmoins en plus d'un endroit, que Christ pour instituer les Sacremens du Nouueau Testament, auoit choisi des signes communs aux sacrifices des Iuifs & Gentils, à ce que toutes nations admissent plus volontiers ces coustumes qui leur estoyent desja vsuelles. Quant aux Gentils, si Christ a eu égard à leurs vs & ceremonies, je ne l'ose pas temerairement asseurer. Mais certes, qu'il se soit accommodé tellement aux Iuifs, qu'il n'ait rien institué, pour ce qui est des ceremonies, que ce qui leur estoit desja cognu & vulgaire ; il y

Fol. 14. 15.

a plusieurs doctes personnages, qui le prouuent par tout plein de tesmoignages du Talmud & des Escrits des Hebrieux. Quoi donc? ceux qui en choses indifferentes, & sans preiudice de la pieté, suiuent l'exemple de Christ, seront-ils tenus pour impies & profanes? Et ne seront point plustost tenus pour profanes & pour impies, ceux qui afin de se moquer plus librement des Aduersaires, ne pardonnent point à la sainte & sacree parole de Dieu, & ne s'abstiennent d'horribles blasphemes? En quoi combien vaillamment cette ame execrable a exploité, suffira de le monstrer par vn seul exemple.

Ps. 43.4 Dauid se resjouit en ces mots, *I'entrerai à l'autel de Dieu, à Dieu qui resiouit ma ieunesse.* Et de ces mots, ce bouffon blaspheme se gausse de cette sorte; *Numa le Magicien auoit opinion* Fol. 37. *de grand' sainteté en ces virемens, tordions, & conuersations du corps du sacrificateur. C'est, comme on peut coniecturer, l'occasion d'auoir adiousté a l'introite missal,*

ce

*ce chant assez plaisant, quand le sacrificateur commence à faire ses vironnades & tordions,* l'entrerai, *dit il,* à l'autel de Dieu qui resiouit ma ieunesse. *N'a-il pas iuste cause de se resiouir, quand il void la nape mise, la table dressee, le banquet preparé, la musique des Orgues & autres instruments resonner, les odeurs, les encensemens, le calice plein de vin, la collation apprestee, & la coquille ou offertoire pour emplir sa bourse? Ne sont-ce pas tous moyens pour resiouir la ieunesse du sacrificateur entrant à l'autel pour missatiser, virer & danser à la forme à lui prescrite par Numa le Magicien?* Vn bon Pere se plaignoit jadis de certaine Ville, en ces mots, *Laquelle,* disoit il, *s'efforce de bouffonner és choses diuines, à ce qu'en toute autre chose elle se puisse plustost gausser de ce qui est honneste, que de laisser passer ce qui est ridicule, sans risee.* Et c'est auiourdhuy la faute d'vn bien grand nombre de gens, de gausser és choses sacrées, & és choses serieuses affecter le nom de facetieux.

Ie pensoy faire ici la fin, sinon que j'ai

fait grand' conſcience de paſſer ſous ſilence l'atroce injure faite aux ſacrez Empereurs, & aux Anciens Eueſques de
Fol.23.&c. Rome. Car ce furieux dit que les Eueſ-
" ques Romains, qui ſe diſoyent & vou-
" loyẽt eſtre tenus Chreſtiens, n'ont butté,
" ny viſé à autre choſe, par l'eſpace de trois
" ou quatre cens ans, qu'à corrompre l'v-
" ſage des Sacremens, & r'etablir les Cere-
" monies de Iuifs, & maudites Idolatries
Fol.43. " des Payens. Et de Gregoire I. par eſpe-
" cial, il dit qu'il a eté bien inſtruit en la
" Magie & Philoſofie Pithagorique, &
" entendu aux loiz de Tullius Hoſtilius
" ſucceſſeur de Nume, & a enrichi la Meſſe
" de tout plein d'additions magiques. Auec quel viſage & auec quels yeux, eſt-il croyable que ces bien heureuſes ames, ſi elles ont quelque ſentiment, puiſſent regarder des Cieux ce Lou-garou inconnu, qui apres tant de ſiecles oſe quereller leur foy (laquelle la plus part d'entreuz, glorieux Martirs qu'ils ont eſté, ont ſeellee de leur propre ſang) & les accuſer de la meſme impieté que jadis ont

fait

fait leurs perſecuteurs les plus cruels? Quelle injure cependant eſt faite à mon Pere, à qui les deteſtables reſueries de ce lunatique ſont attribuees? Et bien que j'eſpere que fort peu en doutent, ſi ne me ſemble-il hors de propos, ſpecialement en faueur de ceux qui ne font pas profeſſion de lettres, de rapporter ici quelques ſiens paſſages. Ainſi donc dit-il en ſes Exercitations; *Nul bien verſé en l'Hiſtoire Eccleſiaſtique ne peut ignorer, que Dieu ne ſe ſoit ſerui par pluſieurs ſiecles, du miniſtere des Papes Romains, pour conſeruer ſaine & entiere la doctrine de la vraye foy.* Là meſme; *Nous ſommes venus à* Leon le grand, *duquel Pape quelle honorable opinion nous auons, je le vai declarer tout maintenant. Car nous n'ignorons pas combien grand defenſeur il a eſté de la droite foy, & combien pour elle il a ſouffert de trauaux, & combien vtiles à l'Egliſe.* Et en autre part, de *Gregoire premier;* C. Gregoire *non ſeulement de ſurnom, mais auſsi en faits, fut & grand & ſaint; & certes le vray Phœnix de ſon aage,* Pag. 434.

*ja tirant fort vers l'aage de fer. Qui est ce que nous croyons, & sommes prests de rendre raison de cette creance.* Sans doute on pourroit tirer de lui plus de preuues sur ce subjet, si quelcun vouloit tant soit peu fueilleter ses liures; Mais j'espere que ceux cy seruiront, qui me sont maintenant venus plus en main.

Ie vien à traitter des Empereurs Romains, lesquels il afferme opiniastrement auoir tous esté ennemis du nom Chrestien, & aspres obseruateurs de la superstition de leurs deuanciers. Car il prononce en mots expres, que par l'espace de 400 ans, les Empereurs Romains & le Senat, ont tousjours esté cõtraires & grands ennemis de la loy de Christ, & que par l'espace de 700. ans, ou enuiron, il n'y eut à Rome aucun Empereur, Roy, ou Prince, qui ait voulu embrasser le Christianisme. *On pourra* (dit il) *possible obiecer vn Philippe, qu'aucuns vantent auoir esté conuerti au Saint Baptesme, les mœurs duquel tant deprauees ont donné occasion aux plus certains historiens,*

Fol. 15.

*riens, de l'auoir descrit indigne du nom de Chrestien. Ils adjousteront encore Constanstin, qui assembla le Concile de Nice; mais son siege estoit en Grece, où estoit l'Empire d'Orient. Et encor ne put-il onc estre persuadé d'estre regeneré par le sang de Christ au Baptesme, jusqu'a son 79. an, qu'il estoit tout prest de mourir; & lors fut il baptisé par Eusebe de Nicomedie, Euesque Arrien: pourtant Siluestre n'a dequoi se glorifier de la conuersion de cestui-cy.*

Bon Dieu, quelle portentueuse licence de mentir, en ce malheureux! quelles fontaines, quelles mers, pourront lauer la vilenie & impureté de ce virulent Imposteur? Quoi donc? Constantin le Grand, & Iouinian, & Valentinian, & Gratian, & ce noble & grand Theodose, glorieux pour tant de nobles exploits, & louanges des Chrestiens; & plusieurs autres dans ce temps là, n'ont ils point esté Chrestiens? Car quant à ce qu'il nie que Constantin ait esté Chrestien, pource qu'il differa son baptesme par vn si long temps; chacun sait assez que ce

religieux Prince le fit ſelon vne couſtume courante pour lors. Car pluſieurs en ce ſiecle-là, qui de bonne foi s'eſtoyent enrolez ſoubs le nom de Chriſt, ſe trouuent auoir ainſi differé de ſe baptiſer: Parce que croyans que tous les pechez de la vie paſſee eſtoyent repurgez par ce ſacré lauement, ils l'eſtimoyent lors plus à propos (comme Euſebe teſmoigne en la vie de Conſtantin l.4.c.61.) lors que l'homme n'auoit pas beaucoup à viure; à ce que par ce moyen, l'ame plus nette & purifiee, il ſe peuſt conſigner plus alaigrement à la mort. A laquelle couſtume, comme hazardeuſe & de dangereux ſuccés, les Peres Grecs & Latins qui floriſſoyent de ces temps là, s'oppoſerent vigoureuſement, & finalement la deſtruiſirent. Mais Conſtantin auoit vne particuliere raiſon de deuotion, (qu'auſſi Euſebe declare) qu'il deſiroit ſouuerainement, ou auoit fait vœu, s'il plaiſoit à Dieu de lui prolonger la vie, d'eſtre baptiſé dans le Iordain.

Que

Que s'il faut croire qu'il a abhorré la foy Chrestienne, pource qu'il fut tard baptisé; que dirons nous donc de Valentinian, lequel differant ainsi son baptesme, fut preuenu de la mort? Et que dirons nous de S. Ambroise, qui indubitablement apres sa mort a creu qu'il estoit receu au Ciel? ne faisant nul doute qu'il n'eust vescu, & fust mort tresbon Chrestien? Mais ce nous sera du contentement, de l'ouir lui mesme consolant les Sœurs du deffunt; *I'entens*, dit il, *que vous estes affligees, pource qu'il n'a point receu le Sacrement de Baptesme. Dites moi, qu'y a il en nous de plus que la volonte? voire la requeste? Or est-il qu'il y a long temps qu'il le desiroit, dés qu'il se trouueroit en Italie, m'ayant mandé qu'il vouloit estre baptisé de moi; & pource, outre quelques autres causes, il faisoit estat de m'appeler. N'a-il donc point la grace qu'il a desiree? qu'il a demandee? Certes, pource qu'il l'a desiree, il l'a receuë.* Et peu apres parlant à Dieu; *Celui qui a eu ton Esprit, comment n'a-il point receu ta grace? Que si pource que les mysteres*

*Ambros. de obitu Valent.*

*n'ont pas esté solennellement celebrez, cela nous esmeut; donc ni les Martirs, s'ils sont Cathecumenes, ne sont pas couronnez. Car ils ne sont pas couronnez, s'ils ne sont baptisez. Que si ceux là sont lauez en leur propre sang; cestuicy, sa pieté & son propos l'ont laué.* Au reste, bien que Saint *Hierosme* soit d'opinion, que *Constantin* fut baptisé par vn Euesque Arrien: si est-ce que la contraire opinió a aussi de bons Auteurs. Et quant aux autres Empereurs Romains ou forains, qui suiuirent prochainement les temps de *Theodose* le Grand, quoi qu'ilz furent infectez pour la plu-part de l'heresie Arrienne, ils furent pourtant Chrestiens: & ce qui fait plus à ce propos, furent tous grandissimement esloignez de toute opinion de Paganisme.

Quant au rapport de Symmaque, (que ce zelé insensé nomme faussement Response, peur qu'il ne soit contraint confesser que ceux là ayent supplié pour leur Religion, qu'il maintient, & en nombre & en authorité auoir tenu le dessus) il faut vn peu soigneusement examiner

miner cet affaire, en quoi il fonde toute la defense de sa cause, pour prouuer que le Senat Romain, & nul des Senateurs, (ainsi en parle-il) n'ont jamais pu estre amenez à la foi Chrestienne. Voici donc comme va l'affaire. Les Ethniques enuoierent Symmaque à *Valentinian*, pour la restitution de l'autel de la Victoire, & ne l'impetrerent point. Au moins donc l'Empereur n'estoit pas Payen. Mais qui fut-ce qui demanda cela? *Tant s'en faut*, dit S. *Ambroise* contre le rapport de Symmaque, *que tout le Senat ait onc demandé cela. C'est vn petit nombre de Gentils qui vsent d'un nom commun. Car il y a pres de deux ans, quand ils essayerent de faire la mesme requeste, S. Damase par le jugement de Dieu esleu Prestre de l'Eglise Romaine, m'enuoya vne declaration, que les Senateurs Chrestiens lui auoyent donnée en grand nombre, desaduouans d'auoir jamais rien mandé de tel, & qu'il ne conuenoit pas que vous consentissiez à telles requestes des Gentils. En outre se plaignans en public & priué, qu'ils cesseroyent d'entrer au Senat, si cela estoit decreté*

*creté. Est-ce vne chose digne de vos temps, je veux dire de temps Chrestiens, que la dignité des Senateurs Chrestiens soit diminuee, à ce qu'on permette aux Senateurs Payens l'effect de leur volonté profane? Et pour moi, je fis tenir cette Declaration au Frere de vostre Clemence; par où appert que le Senat n'auoit rien commis aux deputez, touchant les despenses de la superstition.* Or que chacun voye maintenant lequel il vaut mieux, ou d'adjouster foi à ce saint Prelat, tesmoin oculaire des procedures de son temps, ou à vn impudent vau-rien, ou grossierement ignorant, ou tres-malignement desguisant toutes les choses de l'antiquité.

Reste pour la fin, comme j'auoy promis au commencement, que je die vn mot d'un liure que mon Pere auoit entrepris de mesme subiect: ce qui s'expediera beaucoup mieux par ses propres mots. En sa Preface sur ses Exercitations contre *Baronius*; *I'ai briefuement touché quelques choses, & plus amplement quelques autres, comme la doctrine de la tres-*

*sainte*

*sainte Eucharistie, de laquelle, tandis que je presse* Baronius *pas à pas, j'ai escrit trois discours entiers; l'un, des diuers noms de ce Sacrement chez les Anciens; l'autre, de la Transubstanciacion; le tiers, du genre de Sacrifice des Chrestiens; m'estant efforcé non moins sincerement & nuement que diligemment, de rapporter la doctrine des premiers siecles.* Quant au premier, il est imprimé en ses Exercitations mesmes; des deux autres, lui mesme en parle ainsi és mesmes Exercitations en ces mots; Pag. 578. *Et ceci suffise pour le present, touchant les diuerses appellations de ce Sacrement. Restoit que je vinsse à la seconde partie de la digression de* Baronius, *qui est de la Transubstantiation; & à examiner soigneusement, quelle a esté la foy de la primitiue Eglise, sur cet article. Mais comme ma response à cete partie, & ensemble à la troisiesme, du sacrifice de l'Eglise Chrestienne, montast jusqu'à vne masse beaucoup plus grande que du commencemẽt je n'auoy pensé, j'ai estimé plus à propos de les faire imprimer cy apres à part, & qu'elles ne retardassent point l'edition de ce present*

œuure. Or comme il eust pleu à Dieu d'appeler mon Pere plustost, il ne les a jamais imprimees; & s'il les a laissé acheuees, ou non, c'est ce que je ne say pas; rien n'en estant jamais venu jusqu'à moi. Mais quoi que ce soit, il n'y a aussi rien de Casaubon, horsmis le nom, en tout le liure que j'impugne maintenant; rien de sa candeur, rien de son integrité, rien de sa diligence tres-exacte, rien du tout de sa methode encommencee & ordinaire. Tout ce que mon Pere auoit promis, il l'auoit amoncelé des Peres & Anciens Escriuains. Ici, nulle mention de Peres, & nuls tesmoignages d'eux; sinon trois ou quatre au plus, amenez comme en passant, sur la fin du liure. Ce que j'ai rapporté de ses Exercitations, il l'escriuit l'an 1614. L'Original François, dont cette versiõ Angloise est tournee (si bien je m'en souuien, car je ne l'ai peu voir qu'une seule fois) est, daté de l'an 1607. si à fauz ou à vray, Dieu le sait. Auquel tems mon Pere viuoit à Paris, y ayant esté appelé pour la

pro-

profeſſion des bonnes lettres, par le Roy tres-chreſtien Henry le Grand; & mon Pere ayant lors demandé congé à S.M. de refuter modeſtement les Annales de Baronius, en fut refuſé. Et en la meſme annee 1607. fut imprimé ſon liure de la Liberté Eccleſiaſtique, voire ſans y mettre le nom de l'Auteur; Mais cela n'y profita rien. Car comme il n'y auoit encore qu'vne bien petite partie du liure imprimee, l'edition en fut defendue par commandement du Roy, & mon Pere contraint de rompre le fil de ſon deſſein encommencé. Euſt-il donc oſé en ce tems là, en ce lieu là, imprimer vn liure ſi violent, ſi virulent, & ſi inique contre les Papiſtes, comme eſt ce malotru liure? Et s'il l'euſt fait, fuſt il eſchappé ſans chaſtiment? Et où dormoyent lors tant d'Aduerſaires, qui ſe ſont ſi fierement oppoſez à lui, dés qu'eſtant en Angleterre il commença de traitter des choſes touchant la religion? I'ai par deuers moi vn Catalogue de ſa propre main, de tous les

œuures qu'il a imprimez ; pourquoi eût-il obmis cetui cy? Mais quel besoin d'insister plus outre sur ce sujet, puis que l'imposture de ces basteleurs est & descouuerte & descriee? lesquels à vn liure François sans nom comme il s'en imprime plusieurs en France, specialement Theologiques, ont par vn tour d'Imprimeur, artificieusement adjousté le nom de Casaubon ; & à vn vieux liure suranné ont donné vne ieune face, & toute nouuelle, ayans faussemēt alteré les characteres Arithmetiques de la date ; s'estimans assez asseurez, s'ils pouuoyent seulement se forger la moindre couleur de décharger le crime de leur imposture, sur autruy. Cependant il importoit grandement à la verité, & à tous presens & à venir, qu'il n'y eust pas faute de gens de bien en tout tems, qui pussent & découurir les impostures des méchans, & les châtier.

FIN.

